

LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DANS LA RÉGION DE L'ESTRIE

Le Recensement de la relève agricole établie 2016 a permis de constater que 10 % des jeunes agriculteurs qui sont établis au Québec se trouvent dans la région de l'Estrie, ce qui représente une proportion stable depuis l'année 2011. Il s'agit d'une légère augmentation par rapport à l'année 2006, où la proportion était de 9 %. La relève agricole établie est formée de tous les jeunes agriculteurs et agricultrices de moins de 40 ans possédant au moins 1 % des parts d'une entreprise agricole.

UNE DIMINUTION DE LA RELÈVE FÉMININE DANS LA RÉGION

- On observe une baisse de la proportion de jeunes agricultrices dans la région en 2016 (28 %) comparativement à l'année 2011 (32 %). Pour l'ensemble du Québec, la proportion est de 27 %.
- Les jeunes de 35 à 39 ans composent 57 % de la relève, comparativement à 43 % en 2006 et à 42 % en 2011 (tableau I). L'âge moyen est de 34,3 ans dans la région, tandis qu'il est de 34,2 ans pour l'ensemble du Québec.
- En 2016, il y a 62 % des jeunes de la relève agricole de la région qui sont établis depuis moins de dix ans, il s'agit d'une diminution marquée comparativement à l'année 2011 (72 %). Au Québec, la proportion se chiffre à 63 % (tableau II).

TABLEAU I RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DANS LA RÉGION SELON LES DIFFÉRENTS GROUPES D'ÂGE, EN 2006, 2011 ET 2016

ÂGE	ESTRIE			ENSEMBLE DU QUÉBEC 2016
	2006	2011	2016	
Moins de 25 ans	4 %	5 %	4 %	3 %
De 25 à 34 ans	54 %	52 %	39 %	41 %
De 35 à 39 ans	42 %	43 %	57 %	56 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

TABLEAU II RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DANS LA RÉGION SELON LE NOMBRE D'ANNÉES D'ÉTABLISSEMENT, EN 2006, 2011 ET 2016

NOMBRE D'ANNÉES DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT	ESTRIE			ENSEMBLE DU QUÉBEC 2016
	2006	2011	2016	
Moins de cinq ans	32 %	38 %	27 %	28 %
De cinq ans à moins de dix ans	33 %	34 %	35 %	35 %
Dix ans et plus	35 %	28 %	38 %	38 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

Dans certains tableaux et dans certaines figures, la somme des pourcentages indiqués peut être différente de 100 % en raison de l'arrondissement des données.

LA PRODUCTION LAITIÈRE REPRÉSENTE LE PRINCIPAL SECTEUR D'ACTIVITÉ

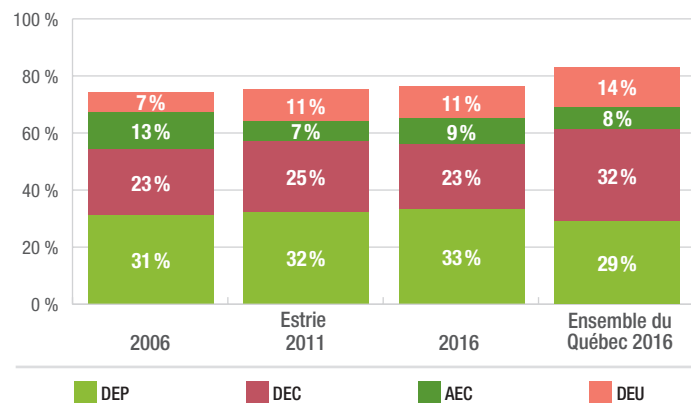
- En 2016 dans la région, 41 % de la relève agricole établie travaille dans le secteur des bovins laitiers, ce qui est plus élevée que pour l'ensemble de la relève québécoise, dont la proportion s'élève à 37 %. Depuis l'année 2006, on observe une diminution de la proportion de jeunes dans le secteur des bovins de boucherie et des veaux lourds et une hausse dans le secteur de l'acériculture (tableau III).
- Pour 33 % de la relève agricole de la région, le plus haut diplôme obtenu est le diplôme d'études professionnelles (DEP). Parmi ceux et celles qui sont titulaires d'un DEP, 45 % se sont spécialisés en production laitière. Pour l'ensemble du Québec cette proportion est de 42 % (figures 1 et 2).
- Le transfert familial est le mode d'établissement de 56 % de la relève de la région, tout comme pour l'ensemble du Québec. Entre les années 2011 et 2016, la proportion de jeunes établis par démarrage est passée de 34 % à 36 % en Estrie (figure 3).
- En moyenne, les jeunes de la région ont pensé s'établir sérieusement en agriculture à l'âge de 20,9 ans et se sont établis à 26,0 ans. Au Québec, ces moyennes sont de 20,2 ans et 26,0 ans respectivement. La proportion de jeunes issus du milieu agricole (76 %) est semblable à l'ensemble du Québec (74 %) (tableau IV).
- En 2016, un peu moins de la moitié (49 %) des jeunes de la région avaient réalisé un plan d'affaires pour s'établir, comparativement à 57 % pour l'ensemble du Québec. Les jeunes de la relève de la région sont membres d'une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA) dans une proportion de 8 %; il s'agit d'une baisse depuis l'année 2011 (16 %) (tableau IV).

TABLEAU III RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LEUR ACTIVITÉ PRINCIPALE, EN 2006, 2011 ET 2016

ACTIVITÉ PRINCIPALE	ESTRIE			ENSEMBLE DU QUÉBEC 2016
	2006	2011	2016	
Bovins laitiers	43 %	40 %	41 %	37 %
Bovins de boucherie et veaux lourds	20 %	13 %	11 %	9 %
Porcs	6 %	5 %	5 %	5 %
Ovins	4 %	6 %	4 %	3 %
Grandes cultures	3 %	6 %	8 %	14 %
Acériculture	13 %	17 %	19 %	11 %
Fruits et légumes frais	1 %	4 %	3 %	11 %
Autres	10 %	8 %	9 %	11 %

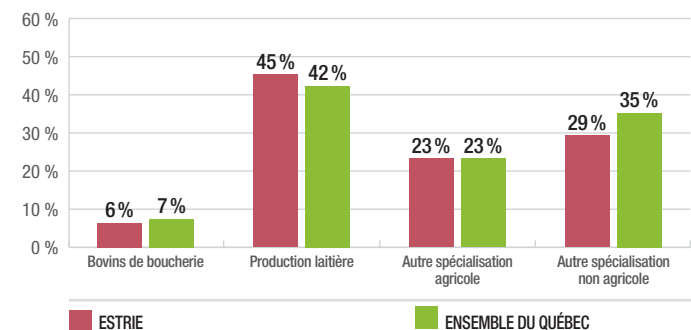
Note : Dans ce tableau, les autres productions animales et végétales incluent les cultures abritées et les volailles. Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

FIGURE 1 RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LE PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU, EN 2006, 2011 ET 2016



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

FIGURE 2 SPÉCIALISATION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE TITULAIRE D'UN DIPLÔME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES, EN 2016



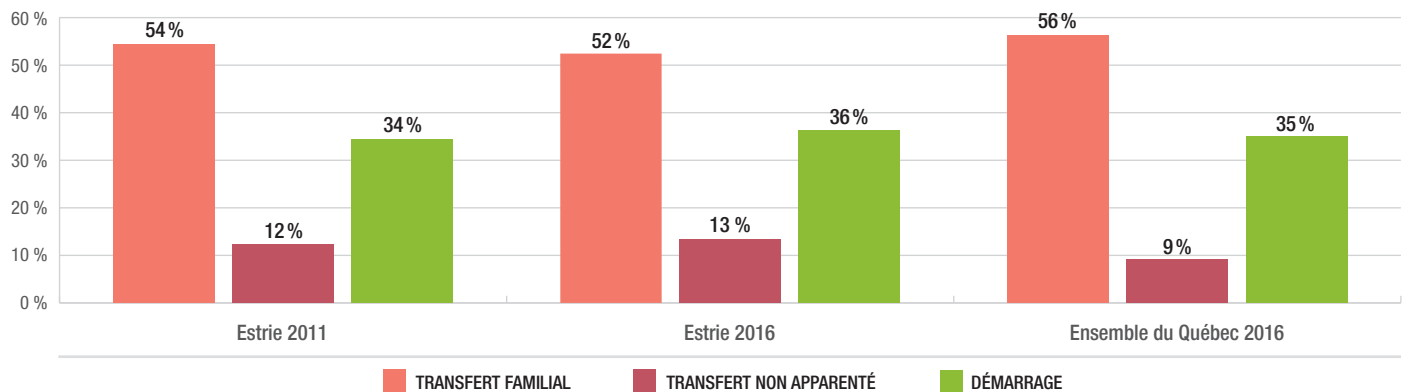
Note : Un jeune de la relève peut avoir obtenu plus d'un DEP spécialisé en agriculture. Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2016.

TABLEAU IV CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE DE LA RÉGION AU MOMENT DE S'ÉTABLIR, EN 2011 ET 2016

CARACTÉRISTIQUE	ESTRIE		ENSEMBLE DU QUÉBEC 2016
	2011	2016	
Âge moyen auquel la relève a pensé s'établir	21,5 ans	20,9 ans	20,2 ans
Âge moyen au moment de l'établissement	25,8 ans	26,0 ans	26,0 ans
Enfants de parents agriculteurs	71 %	76 %	74 %
Appui familial avant l'établissement	88 %	92 %	90 %
Rédaction d'un plan d'affaires	50 %	49 %	57 %
Participation à une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA)	16 %	8 %	13 %
Contrat avec un intégrateur	7 %	7 %	7 %
Location d'actifs agricoles	31 %	30 %	35 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

FIGURE 3 RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE ÉTABLIE DE LA RÉGION SELON LE MODE D'ÉTABLISSEMENT, EN 2011 ET 2016



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

L'UTILISATION DES SERVICES-CONSEILS ET DES RESSOURCES FINANCIÈRES EST EN BAISSÉ

- De manière générale, les jeunes de la région ont moins tendance à recourir aux services-conseils que les jeunes dans l'ensemble du Québec. Les services d'un comptable, d'un fiscaliste ou d'un planificateur financier sont utilisés par 66 % des jeunes de l'Estrie, il s'agit de la même proportion qu'en 2011. Entre les années 2011 et 2016, l'utilisation des services d'un conseiller en financement est passée de 54 % à 46 % (tableau V).
- L'emprunt à un établissement financier est la source de financement la plus populaire dans la région. Elle est utilisée par 66 % des jeunes, une proportion semblable à celle de l'ensemble du Québec. Un pourcentage moins élevé de jeunes ont recours à la Financière agricole du Québec en 2016 (62 %) comparativement à 2011 (53 %) (tableau VI).

TABLEAU V PROVENANCE DES SERVICES-CONSEILS UTILISÉS PAR LES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DE LA RÉGION, EN 2011 ET 2016

SERVICE-CONSEIL	ESTRIE		ENSEMBLE DU QUÉBEC 2016
	2011	2016	
Conseiller en relève et formation du MAPAQ	13 %	9 %	11 %
Conseiller technique	23 %	20 %	26 %
Conseiller en financement	54 %	46 %	49 %
Comptable, fiscaliste ou planificateur financier	66 %	66 %	69 %
Conseiller en gestion	20 %	16 %	24 %
Centres régionaux d'établissement en agriculture	10 %	4 %	11 %
Organismes locaux	14 %	12 %	16 %
Autres personnes ou organismes	8 %	6 %	7 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

TABLEAU VI SOURCES DE FINANCEMENT UTILISÉES PAR LA RELÈVE AGRICOLE AU MOMENT DE L'ÉTABLISSEMENT, EN 2011 ET 2016

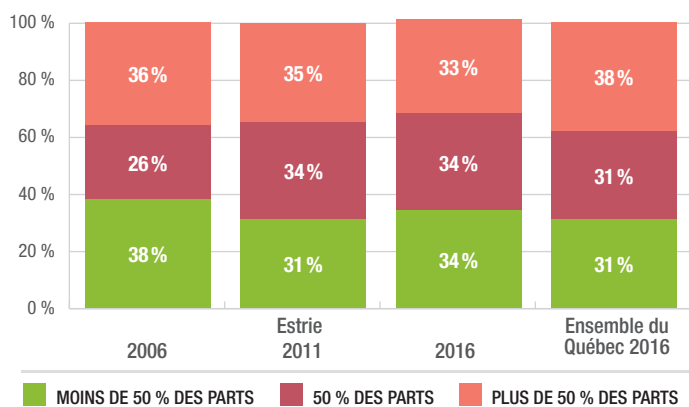
SOURCE DE FINANCEMENT	ESTRIE		ENSEMBLE DU QUÉBEC 2016
	2011	2016	
Don	23 %	21 %	29 %
Héritage	6 %	8 %	6 %
Aide financière de La Financière agricole du Québec	62 %	53 %	62 %
Aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	7 %	14 %	19 %
Emprunt d'un établissement financier	71 %	66 %	65 %
Aide financière du centre local de développement	13 %	12 %	16 %
Aide financière de la Société d'aide au développement des collectivités	7 %	7 %	6 %
Prêt de quota d'une fédération spécialisée	33 %	30 %	29 %
Financement de la part d'un membre de la famille	33 %	28 %	26 %
Aide financière de Financement agricole Canada	n. d.	20 %	16 %
Autres sources de financement	10 %	6 %	5 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

LE TRAVAIL À L'EXTÉRIEUR DE L'ENTREPRISE AGRICOLE CONNAÎT UNE LÉGÈRE BAISSÉ

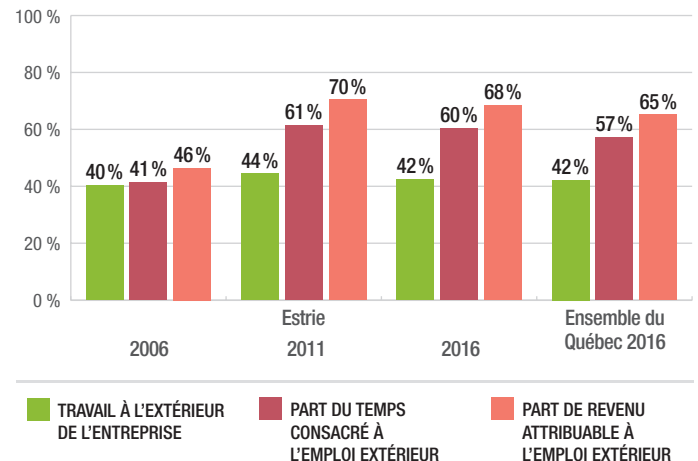
- Dans la région, 33 % des jeunes étaient actionnaires majoritaires au moment du recensement, ce qui représente une diminution depuis les années 2006 (36 %) et 2011 (35 %). Cette proportion s'élève à 38 % pour l'ensemble du Québec (figure 4).
- Depuis l'année 2011, la proportion des jeunes établis dans la région qui sont locataires d'une partie ou de la totalité de leurs terres au moment de l'établissement est passée de 18 % à 22 %. En 2016, la proportion est de 26 % pour l'ensemble du Québec.
- Au cours des douze mois qui ont précédé le Recensement de la relève agricole établie 2016, 42 % des jeunes ont rapporté avoir un travail à l'extérieur de l'entreprise. Cela représente une baisse depuis l'année 2011 (44 %) (figure 5).
- Dans la région, la proportion de jeunes de la relève agricole qui utilisent un véhicule d'épargne se chiffre à 43 %, comparativement à 48 % pour le Québec. L'utilisation d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) est la plus fréquente (68 %) (tableau VII).

FIGURE 4 RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LE POURCENTAGE DE LEURS PARTS DANS L'ENTREPRISE, EN 2006, 2011 ET 2016



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

FIGURE 5 PROPORTION DE JEUNES DE LA RELÈVE AYANT TRAVAILLÉ À L'EXTÉRIEUR DE L'ENTREPRISE AGRICOLE AU COURS DES DOUZE MOIS PRÉCÉDANT LE RECENSEMENT, EN 2006, 2011 ET 2016



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

TABLEAU VII PROPORTION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DANS LA RÉGION UTILISANT UN OUTIL D'ÉPARGNE, EN 2016

ANNÉE 2016	ESTRIE		ENSEMBLE DU QUÉBEC	
	CELI	REER	CELI	REER
Outils d'épargne	43 %		48 %	
Type d'épargne	51 %	68 %	52 %	74 %

Les sigles CELI et REER signifient respectivement « compte d'épargne libre d'impôt » et « régime enregistré d'épargne-retraite ». Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016.